

## FORMATION GESTION DU RISQUE JURIDIQUE ET DÉLÉGATION DE POUVOIR / RÉF DSOC-160

### OBJECTIF

Développer les connaissances des personnels concernant les risques juridiques et les délégations de pouvoirs ; Permettre de mieux identifier les activités à risques ; Aider à repérer les situations porteuses de risques juridiques dans l'établissement ; Conséquences juridiques de la transmission des pouvoirs du Directeur à un Cadre ou autre agent sur un domaine ciblé.

### CONTENU

#### Introduction

Rôle préventif et répressif de la pénalisation de la réglementation du travail  
Panorama des ratios observations de l'inspection du travail et des PV dressés  
Importance de la prévention notamment en matière d'hygiène et de sécurité

#### Le contrôle du risque pénal

Titulaires du pouvoir de contrôle  
Les pouvoirs de l'inspecteur du travail  
La protection de l'inspecteur du travail  
Observations et mises en demeure préalable  
Le Procès-verbal

#### Les actions judiciaires

L'action publique  
L'action civile  
La preuve en droit pénal du travail  
Procédure pénale et procédure disciplinaire  
Procédure pénale et instance prud'homale

#### Les responsables pénaux

La responsabilité pénale du chef d'établissement  
La délégation de pouvoirs  
Responsabilité pénale des personnes morales  
Les responsables quasi-pénaux  
Responsabilité pénale et responsabilité civile

#### Les peines

Distinctions des peines applicables aux personnes morales et aux personnes physiques  
Nature des peines  
Détermination du quantum des peines  
Concours d'infractions  
La récidive

#### Infractions aux règles d'hygiène et de sécurité

Infractions aux règles édictées par le Code du travail  
Infractions aux règles édictées par le Code pénal  
Les outils de prévention  
La traçabilité des actions et l'enregistrement des documents (TDBSA, PAC)

#### Les autres infractions pénales en droit du travail

Les entraves  
Les délits de travail dissimulé  
Les délits de discrimination  
Les harcèlements  
Autres domaines d'infractions  
MODALITÉS D'ÉVALUATION : Test théorique des connaissances acquises et/ou évaluation pratique

FORMATRICE - FORMATEUR : Intervenant spécialisé en ressources humaines, droit du travail et paye

ACCESSIBILITÉ : Formation en présentielle dans des locaux ADCA ou locaux clients  
Formation disponible en VISIO FORMATION. 100% FOAD ou BLENDED LEARNING (nous contacter)  
Voir livret d'accessibilité pour tous ADCA GFP

style="color: rgb(255, 140, 0);">DÉLAI D'ACCÈS : Cette formation est accessible en continue.  
Contactez-nous pour mettre en place un calendrier adapté à votre besoin.  
Pour nous écrire directement cliquez ici :

[forma@adca-gfp.fr](mailto:forma@adca-gfp.fr)

**TYPE DE FORMATION :**  
Intra et Inter

**COMPÉTENCES :**  
Techniques, Organisationnelles, Relationnelles

**PUBLIC :**  
Direction, Personnel d'encadrement, Praticien encadrant

**PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION :**  
Aucun

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Echanges d'expériences entre animateurs et stagiaires. Approche théorique des principes et démonstrations pratiques. Analyse de situations de travail. Jeux de rôles

**DURÉE :**  
7h

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :**  
10

**VALIDATION :**  
Attestation de formation

**PRIX :**

**VILLE(S) ET DATE(S) :**  
Consulter notre site Internet



ADCA | FORMATION

## ADCA FORMATION

21 rue de Fécamp - 75012 Paris - Téléphone : 09 70 40 76 78 - Email : [forma@adca-gfp.fr](mailto:forma@adca-gfp.fr)

[www.adca-gfp.fr](http://www.adca-gfp.fr)